

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Fibromyalgie et douleur chronique - Le cannabis médical dans notre boîte à outils

No d'activité : 80475

Date : vendredi le 14 janvier 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Fibromyalgie et douleur chronique

- 1) Revisiter les manifestations cliniques et le diagnostic différentiel de la fibromyalgie
- 2) Discuter de l'algorithme du Plan de prise en charge de la fibromyalgie du MSSS
- 3) Évaluer le patient souffrant de douleur chronique qui résiste aux traitements
- 4) Évaluer adéquatement la douleur pour orienter le traitement
- 5) Comparer les médicaments disponibles pour traiter la douleur chronique

Le cannabis médical dans notre boîte à outils

- 1) Comprendre les bases neurophysiologiques des dérivés du cannabis
- 2) Reconnaître les indications de l'utilisation du cannabis dans nos plans de traitement
- 3) Distinguer les effets secondaires et les interactions pour les patients utilisateurs de cannabis médical
- 4) Discuter de l'auto-traitement par les patients dans un contexte de légalisation de la marijuana
- 5) Référer aux ressources reconnues en traitement médical

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2022-01-14	13:00	14:30	Conférence	Fibromyalgie et douleur chronique	Dre Nathalie Clément, omnipraticienne
2022-01-14	14:30	14:45	Pause/Repas		
2022-01-14	14:45	16:15	Conférence	Le cannabis médical dans notre boîte à outils	Dre Josée Fortier, physiatre et Mme Caroline Boucher, infirmière

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du

Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Spectrum Therapeutics et AMORSL

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.